131573 - Le jugement de la consommation d’un oeuf comportant une tache rouge

question

Comment faire si je trouvais une tâche rouge dans un oeuf? M’est-il permis de le consommer, même si sa date de péremption devait arriver après un mois? Faudrait-il enlever la tâche rouge et consommer le reste?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est plus fréquent de retrouver des tâches de sang dans les oeufs des poules de la varité de ISABrown que dans ceux des poules blanche. Quand on casse l’oeuf, on constate la présence de tâches claires ou des tâches sombres classées comme des morceaux de viande. La principale cause en est que quand les vessicules contenant le jaune éclôrent dans l’ovaire à partir d’une zone connue sous l’appellation de stigmate, les petis vaisseaux sanguins contigus, et laissent un caillou sanguin collé au jaune et enfermé dans l’oeuf après sa formation dans l’oviducte,il est probable de trouver un tissu séparé de l’enveloppe de clathrine de la vessicule ou de l’oviducte un fragment de l’oeuf en formation traversants l’oviducte. Sa couleur devient sombre au fil du temps.»

Quand il ne s’agit que d’une goute de sang, Allah n’en tient pas compte car Allah le Très-haut a interdit (la consommation du sang versé) en ces termes: « Dis: « Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit, à aucun mangeur d'en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu'on a fait couler.. » (Coran,6: 145) Par sang versé, on entend celui qu’on fait couler. La tâche en question n’en fait pas partie.

Al-Kharachi dit dans un commentaire de Khalil (1/85): « l’oeuf gâté ou transformé en sang ou

resté à l’état d’embryon ou d’oisillon mort est impur.On appelle ainsi un mélange de jaune ou de blanc. L’oeuf reste pur tant qu’il n’est pas pourri. La tâche retrouvée dans le blanc de l’oeuf est jugée pure, si on intègre l’effusion dans les fcteurs rendant le sang impur d’après *adh-dhakhiirah* (de al-Qaraafi).

Dans *Mawaahib al-djalil* (3/234), al-Khattab dit: « au sein du jaune de l’oeuf, on retrouve parfois une goute de sang.Si on retient que celui-ci ne devient impur qu’une fois versé, un tel oeuf ne l’est pas. Le sujet a été discuté en groupe sans aboutir à une autre conclusion. »

Allah le sait mieux